

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

<b>L'an Deux Mil vingt cinq</b> <b>Le 04 août à 18h30</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>28 juillet 2025</b>
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. DECLE Sébastien BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS :</b> DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. MOUSSEAULT Philippe.
<b>PROCURATIONS:</b> MOUSSEAULT Philippe à PERTUIS Martine
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Aire de service vélo – validation des devis**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la route,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération 2023 – 091 du 04 décembre 2023 approuvant le projet de vélotourisme sur la commune de Hautefort et validant le plan de financement,

**Vu** la décision de financement de l'ADEME numéro 2380D0467 validant une aide maximum de 26 400 €,

**Considérant** que ce projet est inscrit dans le circuit de la FLOW Vélo V92 et qu'il y a lieu de le finaliser pour pouvoir accueillir tous les cyclistes.

Le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes validé lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 11 mai 2010 a inscrit la V92 dénommée FLOW Vélo. Cette Véloroute prévoyait de rejoindre l'île d'Aix en Charente Maritime à Thiviers sur 290 km.

Cette FLOW Vélo V92, d'importance nationale, a été prolongée pour atteindre Sarlat la Canéda, en passant par les communes de Hautefort, Teillots, Badefols d'Ans, Villac, terrasson Lavilledieu, le Lardin Saint Lazare et Condat sur Vézère.

Afin de garantir l'accueil des usagers sur notre commune, il a été décidé lors du conseil municipal du 04 décembre 2023 de mettre en place une aire d'accueil sur le site de la plaine des jeux Rue Bastard.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Proposer des sanitaires éco-responsables
- Installer un espace de pique-nique et de repos
- Prévoir des bornes de recharge pour les équipements électriques ainsi que des arceaux de stationnement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250804-2025-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/08/2025  
Publication : 06/08/2025

Monsieur le maire présente les offres reçues des entreprises pour les WC publics :

Entreprise	Désignation	PU HT	Observation
PRO VILLE	WC éco-responsable PMR Sanilight	34 313,14 €	Sans raccordement aux réseaux (électricité, eau, assainissement). Sans sciure. Pas de maçonnerie à prévoir. Vidange tous les 10 à 15 ans, Visite de maintenance annuelle pour l'écosystème. Eclairage naturel ou photovoltaïque.
KAZUBA	WC cabine écologique PMR	19 110,00 €	Sans raccordement aux réseaux (électricité, eau, assainissement). Sans sciure. Prévoir creusement d'une fosse et chape béton. Cuve étanche. Option urinoir (2 600 € HT), option éclairage solaire (736 € HT).
TOILETTES & Co	Cabine standard à litière	2 191,20 €	Toilettes sèches à litière. Livrée avec 1 ballot de copeaux. Prévoir vidange du récupérateur régulièrement
LOVELY TOILETTES	Entreprise du Var, pas de livraison en Dordogne		

Pour le matériel à prévoir pour la Station de Vélo :

PRO VILLE		TECHNI-CONTACT	
Désignation	PU HT	Désignation	PU HT
Borne électrique 6 casiers	6 744,00 €	Borne électrique 4 casiers	7 002,27 €
Table pique-nique PMR	686,79 €	Table pique-nique PMR	1 735,00 €
5 Arceaux vélo	495,00 €	6 Arceaux vélo	1 110,00 €
Fontaine à eau	508,86 €	Fontaine à eau	712,73 €
Station réparation/gonflage vélo	174,47 €	Station réparation/gonflage vélo	
Assemblage, montage, pose et déplacement	4 486,21 €	Assemblage, montage, pose et déplacement	
<b>TOTAL</b>	<b>13 095,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 560,00 €</b>

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** la proposition pour les WC publics de l'entreprise PRO VILLE d'un montant de 34 313,14 € pour son utilisation avec la moindre contrainte ;
- **VALIDE** la proposition de matériel de la station vélo de l'entreprise PRO VILLE d'un montant de 13 095,33 € qui prévoit l'assemblage, le montage, la pose et le déplacement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à 8 POUR, 3 ABSTENTION, 0 CONTRE**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250804-2025-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/08/2025  
Publication : 06/08/2025

HAUTEFORT le 04/08/2025

LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS